



Lou Mercadiou

Bulletin d'information de la commune de Saint Macaire

n°36 - Juin 2008

Edito

Tout d'abord, je tiens à remercier celles et ceux qui nous ont fait confiance en mars dernier. La nouvelle équipe municipale est désormais au travail.

Nous avons pris l'engagement d'être à l'écoute des Macariens et de leurs associations, ce dialogue est aujourd'hui amorcé, nous l'amplifierons. En effet, dès octobre nous irons à votre rencontre en organisant des réunions de quartiers, la démocratie de proximité est pour nous une priorité.

Nous souhaitons tout au long de ce mandat éditer régulièrement le bulletin d'information de la commune. Afin d'augmenter sa fréquence, nous avons opté pour un Mercadiou nouvelle formule. Au fil des mois le site internet en préparation s'imposera comme complémentaire du bulletin. Dans les deux cas nous vous solliciterons pour enrichir leurs contenus.

A l'automne, nous diffuserons les comptes rendus des premiers conseils municipaux. Dans ce numéro, nous vous présentons les responsabilités de vos élus à l'échelle communale et intercommunale.

Enfin, pour terminer, je vous invite à découvrir en dernière page le calendrier des animations estivales. Il témoigne du dynamisme de notre cité et de ses habitants.

Philippe Patanchon

Sommaire

- Le conseil municipal p. 1
- L'organisation du conseil municipal p. 2
- Carnaval 2008 p. 2
- L'intercommunalité p. 2
- Le site internet de la commune p. 3
- Gestion des déchets p. 4
- Information sur l'eau potable p. 4
- Les manifestations de l'été Macarien p. 4

Le conseil municipal



Philippe
PATANCHON,
Maire



Vincent
COSSON,
1^{er} Adjoint : Cadre
de vie, entretien de la
commune, relation
avec les associations



Alain
FALISSARD,
Adjoint : Urbanisme,
travaux, investissement
sur les bâtiments
communaux



Dominique
SCARAVETTI
Adjoint : Finances,
communication,
développement
durable



Jean-Loup
DUTREUILH
Adjoint : Enfance
jeunesse, écoles,
sports



Florence
LASSARADE
Adjoint :
Tourisme, culture,
action sociale



Christian
ALIS



Jacqueline
BEAUGE



Stéphane
BILLOIR



Daniel
BOULINEAU



Valérie
BORTOT



Jérôme
JUGE



Martine
LATESTERE



Jean-Pierre
RAMILLON-MOULIN



Delphine
PAILLE



Danielle
PEMPTRUIT



Patrick
VIGNAUD



Franck
ZANETTE

Carnaval



Cette année, le thème de carnaval était la préhistoire. Ainsi, l'impressionnant Monsieur Carnaval était ... un mammouth. Malgré un temps morose, les Macariens préhistoriques étaient venus nombreux assister à la fin des mammouths...



Bravo aux organisateurs et à ceux qui ont confectionné l'animal !

Répartition du travail au sein de l'équipe municipale

◆ **Permanence :**

Vous pouvez rencontrer Monsieur le Maire le samedi matin à la mairie sans rendez vous. Le Maire et les adjoints sont aussi disponibles sur rendez vous à d'autres moments (téléphoner à la mairie 05 56 63 03 64).

◆ **Délégués :**

- Conseil des écoles : Philippe Patanchon, Jean-Loup Dutreuilh, Stéphane Billoir.
- Comité de gestion du restaurant scolaire : Philippe Patanchon, Dominique Scaravetti, Jean-Loup Dutreuilh, Stéphane Billoir.
- GASM (groupement des associations de St Macaire) : Daniel Boulineau, Jérôme Juge, Vincent Cosson, Jacqueline Beaugé.
- Centre culturel F. Mauriac : Florence Lassarade
- Association Vallée du Dropt (Les Médiévales) : Valérie Bortot, Jacqueline Beaugé, Christian Alis.
- CCAS (Centre communal d'action sociale) : Philippe Patanchon, Florence Lassarade, Martine Latestère, Danielle Pemptroit, Jacqueline Beaugé, Christian Alis, Daniel Boulineau, Vincent Cosson.



- Maison de Retraite : Philippe Patanchon, Danielle Pemptroit, Valérie Bortot au C.A. - Danielle Pemptroit au CE.
- Syndicat des sports (St Macaire – Pian) : Philippe Patanchon, Franck Zanette, Jean-Loup Dutreuilh, Jérôme Juge, Stéphane Billoir, Vincent Cosson, Patrick Vignaud.
- Syndicat d'assainissement : Alain Falissard, Vincent Cosson : titulaires ; Dominique Scaravetti, Delphine Paillé : suppléants.

- OTEM (Office du tourisme de l'entre 2 mers) : Florence Lassarade, Jean Pierre Ramillon-Moulin (suppléant).
- Syndicat pour l'accueil des gens du voyage : Vincent Cosson, Danielle Pemptroit (suppléante).
- SISS (syndicat de transport) : Patrick Vignaud, Valérie Bortot.
- SICTOM (Syndicat des ordures ménagères) : Delphine Paillé, Patrick Vignaud.
- SIPHEM (Syndicat de l'habitat) : Martine Latestère, Florence Lassarade (suppléante).
- SDEEG (Syndicat gérant l'éclairage public) : Alain Falissard.
- Commission d'appel d'offres et commission d'ouverture des plis : Titulaires : Alain Falissard, Patrick Vignaud, Jean Pierre Ramillon-Moulin - Suppléants : Vincent Cosson, Danielle Pemptroit, Daniel Boulineau.
- Délégué au conseil d'administration de l'hôpital de Langon : Florence Lassarade.
- Chemins de St Jacques : Daniel Boulineau.
- Délégué défense : Jérôme Juge.
- Délégués à la communauté de commune et au pays : voir ci-dessous.

L'inter-communalité

◆ **La Communauté de Communes (CDC) des Coteaux Macariens :**

Elle est composée de 14 communes (voir figure ci-contre) et rassemble plus de 9000 habitants.

Le Conseil Communautaire (composé d'élus municipaux) élabore un budget, réalise des travaux avec des moyens communs (entretien des routes par ex.) et met en place des projets inter-communautaires (maison de la petite enfance par ex.).

Les élus travaillent dans sept commissions : finances, développement économique et tourisme, espace et environnement, logement et cadre de vie, voirie et matériel, social éducation culture et sport.

Les **délégués** titulaires pour Saint-Macaire sont Philippe Patanchon, Vincent Cosson, Dominique Scaravetti ; et les suppléants Danielle Pemptroit, Florence Lassarade, Alain Falissard.

Les délégués ainsi que les autres conseillers municipaux ont été amenés à se positionner et à participer aux commissions de la CdC :

- Com. 1 – Finances : Dominique Scaravetti, Alain Falissard



- Com. 2 – Développement économique, tourisme : Philippe Patanchon, Florence Lassarade, Jean Pierre Ramillon-Moulin
- Com. 3 – Aménagement de l'espace, environnement : Alain Falissard, Vincent Cosson, Delphine Paillé, Christian Alis, Jean Pierre Ramillon-Moulin
- Com. 4 – Logement, cadre de vie : Danielle Pemptroit, Martine Latestère, Valérie Bortot
- Com. 5 – Voirie, chemins de randonnée, matériel : Vincent Cosson, Daniel Boulineau, Patrick Vignaud
- Com. 6 – Social, éducation : Danielle Pemptroit, Jean-Loup Dutreuilh, Jacqueline Beaugé
- Com. 7 – Culture et sport : Philippe Patanchon, Dominique Scaravetti, Florence Lassarade, Jean-Loup Dutreuilh, Franck Zanette, Jérôme Juge.

♦ **Le Pays des Rives de Garonne :**

Il est composé des Communautés de Communes des Coteaux Macariens, du Canton de Podensac, du Pays d'Auros et du Pays de Langon. Il rassemble environ 50000 habitants et 54 communes.

Le Conseil de Développement (citoyens) et le Syndicat Mixte (élus) ont élaboré en 2006 la Charte de Développement du Pays des Rives de Garonne, basée sur un diagnostic et sur les propositions des groupes de travail. Les **délégués** titulaires au syndicat mixte sont Dominique Scaravetti (également membre du bureau) et Danielle Pemptroit ; Philippe Patanchon est suppléant.

Cette charte fixe pour la période 2007-2017 les axes et stratégies de développement du territoire, dans lesquels les projets des Communautés de Communes devront s'inscrire. Elle est basée sur 3 points : un territoire au

développement harmonieux et maîtrisé ; un territoire solidaire au service des Hommes ; un territoire basé sur une participation citoyenne.

Le site internet de la commune

Vous allez pouvoir retrouver régulièrement l'actualité de la commune, les manifestations et événements à venir ainsi que des photos des précédents. Ce site va être progressivement alimenté; mais nous avons souhaité le mettre en ligne rapidement : il sera accessible à partir de la deuxième quinzaine de juin.

Il est destiné à aider les touristes à découvrir Saint Macaire et son patrimoine, ainsi qu'à trouver des informations sur l'hébergement, la restauration...

Mais il se veut aussi un guide pour les Macariens, avec des informations pratiques sur la commune (associations, artisans, commerces ...) ou sur les formalités administratives. Des archives seront également

progressivement constituées (bulletin municipal, photos...).



www.saintmacaire.fr

La gestion des déchets

◆ **Les encombrants : Attention modification !**

Désormais, le ramassage des "encombrants" le **1^{er} jeudi du mois** par les services de la commune **ne concernera plus que les déchets verts et la ferraille**. Pour le reste, chacun est invité à déposer ses encombrants à la **déchetterie à Langon** (ZA de Dumès - 05 56 62 36 03).

Pour les personnes n'ayant pas les moyens d'aller à la déchetterie, le ramassage se fera après la prise d'un rendez vous à la mairie.

◆ **Dépôts sauvages :**

Nous serons particulièrement vigilants sur les dépôts sauvages d'ordures, de gravats..., en bord de Garonne et à proximité des points de tri sélectif. Les contrevenants s'exposent à une amende. Voici un exemple particulièrement parlant de dépôt de déchets divers autour d'un point de tri de notre commune. Ces ordures ne seront pas ramassées par les éboueurs. Sachez que ce type d'incivilité occasionne des surcoûts !



◆ **Distribution des sacs poubelle :**

Elle aura lieu à la mairie (rdc) aux dates suivantes :

- Mercredi 11 juin 2008 : 14h à 19h30
- Jeudi 12 juin 2008 : 10h à 12h - 16h à 19h30
- Vendredi 13 juin 2008 : 16h à 19h30
- Samedi 14 juin 2008 : 10h à 12h30.

A cette occasion, vente de composteurs (10€ par chèque).

◆ **Informations recyclage :**

Le volume d'ordures ménagères augmente chaque année, ainsi que le coût du traitement.

La seule façon de limiter l'augmentation consiste à ne plus jeter avec les ordures les déchets recyclables, et à les déposer dans les conteneurs spéciaux (papiers et cartons / verre / plastique, boîtes de conserve).

Ces points de collecte sont situés :

- cours de la république
- cours Gambetta (début du lotissement)



Nous étudions la possibilité d'augmenter la capacité des conteneurs ou d'implanter un nouveau point de collecte.

Information sur l'eau potable

La commune de Saint-Macaire est alimentée en eau potable par un forage situé sur son territoire dont les eaux présentent **des teneurs en fluor supérieures à la limite de qualité de 1,50 mg/L**. C'est pourquoi elle a obtenu une dérogation pour une durée de trois ans à compter d'avril 2008, la valeur maximale admissible est de 1,8 mg/l.

Pour respecter la limite de qualité en fluor, la commune envisage de diluer les eaux du forage avec des eaux à plus faible concentration provenant soit du syndicat des eaux de Verdélais soit d'un nouveau captage dans la nappe alluviale. Des études sont en cours qui permettront d'engager les

travaux nécessaires. En attendant la population doit se prémunir contre le risque de fluorose dentaire due à un surdosage en fluor pendant plusieurs mois ou années survenant lors de la période de minéralisation des dents soit du troisième mois de la vie in utero jusqu'à 12 ans. Il existe un risque de fluorose légère qui se caractérise par un aspect tacheté de l'émail dentaire.

Il est donc recommandé:

- de **restreindre la consommation d'eau du robinet pour les nourrissons et enfants de moins de 12 ans**,
- de **ne pas faire de supplémentation fluorée** sous forme de comprimés, dentifrices et de sels fluorés.

Les manifestations de l'été

. **Dimanche 1^{er} juin, tournoi de sixte**, organisé par les Bleuets Macariens.

. **Dimanche 1^{er} juin**, concours des « **Peintres dans la ville** », toute la journée, organisé par le Prieuré.

. **Vendredi 6 juin, Maïade** place Tourny, à partir de 19h.

. **Dimanche 8 juin et 15 juin, concours de pêche** à l'étang de Gargassan. (Contact J. Lastère)

. **Les 13, 14, 15 et 16 juin**, fêtes de la St Jean. (Contact F. Cabirol)

. **Samedi 21 juin, Fête de la musique** : Ardilla fête ses 20 ans, avec notamment une œuvre collective dans l'église, la Cie Lubat de Gascogne... Patrimoine et musique se rencontrent et promettent un spectacle complet !

. **Lundi 23 juin, Feu de la St Jean**, en soirée.

. **Vendredi 27 juin, kermesse** de l'école à partir de 17h30.

. **Samedi 28 juin**, en nocturne, **Grass-track** (une des finales du championnat du monde). (Contact J.P. Barrada)

. **Jeudi 10 juillet**, soirée **Cinésites**, place Carnot à partir de 20h, repas animation, puis projection du film « **la vie des Autres** » avec le centre J. Vigo (projection gratuite).

. **Dimanche 13 juillet, bal** (du 14 juillet...).

. **Vendredi 18 juillet et vendredi 25 juillet, Marché de pays**, en soirée, Place du Mercadiou.

. **Samedi 26 juillet, « les Fox Trotters »**, dancing des années 30. Début de la soirée à 20h au cirque des Grottes, avec buffet et animations.

. **Jeudi 31 juillet**, théâtre : « **de Porte à Porte** » avec M.A. Mazeau, à 21h, porte du Thuron (10€).

. **Vendredi 1^{er} août, Ballade Nocturne** avec pour thème : construire au moyen-âge. Buffet accueil au Prieuré dès 20h ; parcours dans la ville avec embrasement final des remparts (animation gratuite).

. **Samedi 2 août, « Le Grand Ordinaire »**, jazz tradition, cour du Prieuré à 21h. Possibilité de restauration à 20h. (buffet spectacle 15€, spectacle seul 10€).

. **Vendredi 8 août, Marché de pays**, en soirée, place du Mercadiou.

. **Samedi 9 août, Théâtre**, cour du Relais de Postes, 21h : « **L'éloge du vin** » de P. Debauche (12€). Possibilité de dégustation de vins, sous les arcades, à partir de 20h.

. **Vendredi 15 août, Marché de pays**, en soirée, place du Mercadiou.

. **Samedi 30 et dimanche 31 août, « Les Médiévales »**

. **Samedi 20 septembre « Nuit du Patrimoine »** avec "Renaissance des cités de France" parcours commenté sur les chantiers (animation gratuite).

. **Dimanche 21 septembre « Journée Européenne du Patrimoine »**, Portes ouvertes des monuments (gratuit).